



Société de développement  
du quartier des Cygnes  
1400 Yverdon-les-Bains



## **ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 25 MAI 2018 A LA SALLE DE L'ESCALE**

Philippe Golliard, président ouvre la séance à 20h05 et salue cordialement toutes les personnes présentes.

Il donne immédiatement la parole à Monsieur Jean-Louis Vial qui ne pourra pas rester plus longtemps pour cause de baby-sitting. Il nous apprend que l'ouvrage sur le quartier des Cygnes est en cours de réalisation et que le 1<sup>er</sup> chapitre concerne le Pont des Cygnes. Et il nous rappelle que toutes photos ou archives sont les bienvenues.

Il salue et remercie de leur présence les personnes suivantes :

- Monsieur Jean-Daniel Carrard, Syndic
- Madame Gloria Capt, Municipale en charge du Département de l'Urbanisme et des Bâtiments
- Monsieur Pascal Gafner, Président du Conseil communal
- Monsieur Yves Pommaz, Service Jeunesse et cohésion sociale, responsable du secteur quartiers, affaires sociales et seniors
- La Police du Nord Vaudois représentée par Monsieur le Brigadier Patrick Graber de la division opérationnelle et Madame Vesna Stankovic, cheffe de la mobilité
- Monsieur Philippe Ambühl de la Fondation Le Repuis
- Nos présidents d'honneur Messieurs Paul Cometta et Pascal Dumartheray
- Les représentants de l'Escale

Se sont excusés :

- Monsieur Lionel Guichard, responsable des espaces verts
- Monsieur Markus Baertschi, chef du Service de l'Urbanisme
- Madame Ophélie Dysli-Jeanneret, cheffe du Service des Sports
- Madame Fabrice Weber, chef du Service des Finances
- Monsieur François Zürcher du Greffe Municipal
- Monsieur le Major Eric Stauffer, commandant du SDIS Nord Vaudois
- Monsieur le Lieutenant-Colonel Pascal Pittet, commandant du Corps de Police Nord Vaudois
- Monsieur Vincent Audemars, chef de la Police administrative
- Monsieur Rémy Jaquier, membre et ami de la société
- Monsieur Jean-Paul Clément, caissier de la société
- Madame Mireille Correvon, membre de la société
- Madame Marie-Noëlle Girard, membre du comité
- Madame Biljana Acimovic, membre du comité
- Monsieur Gabriel Lado, membre du comité
- Monsieur Claude Alfred Bruand du collectif pour un ouvrage sur le quartier des Cygnes
- Monsieur Pascal Viquerat, président du Club des Amis du Judo

- Madame Nicole Seydoux
- Madame Lisette Party
- Monsieur Olivier Jaquier

Monsieur Fabien Charoton représentant de l'Escale nous souhaite la bienvenue et notre président le remercie pour leur accueil chaleureux.

Une collation ainsi que le verre de l'amitié vous seront offerts par la société après l'assemblée.

## **Ordre du jour :**

### **1<sup>ère</sup> partie**

1. Approbation du PV de l'assemblée générale 2017
2. Election des scrutateurs
3. Cotisations
4. Rapports
  - 4.1 Rapport d'activités 2017-2018
  - 4.2 Rapport du caissier
  - 4.3 Rapport des vérificateurs des comptes
5. Statuts : Proposition de modification
6. Comité : Admissions – démissions – jubilaires
7. Elections
  - 7.1 du comité
  - 7.2 des vérificateurs des comptes
8. Message de nos Autorités
9. La Fondation Le Repuis se présente (Monsieur Philippe Ambuhl)
10. Projection du film « Yverdon-Ensemble »
11. Divers, propositions individuelles, Questions – Réponses
11. Clôture de l'assemblée

### **2<sup>ème</sup> partie**

Collation et verre de l'amitié offerts par la société

#### **POINT 1 – APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2017**

Comme décidé lors de notre assemblée générale de 2006, il n'y a pas de lecture du PV. Les personnes qui en ont fait la demande ont reçu un exemplaire par la poste. Il y en a aussi quelques-uns à disposition auprès de notre secrétaire. Il est maintenant également disponible sur notre site internet. Vu qu'il n'y a pas de remarques, le PV est considéré comme accepté et nous remercions son auteur Brigitte Jaquier.

#### **POINT 2 – ELECTION DES SCRUTATEURS**

Nous devons trouver 2 personnes dans la salle qui acceptent le poste de scrutateur au cas où il y a votations. Merci à Messieurs Pascal Dumartheray et François Noble qui se sont proposés spontanément.

### **POINT 3 – COTISATIONS**

Bien que nos cotisations ne suffisent plus à couvrir les frais occasionnés par l'organisation de nos manifestations, celles-ci restent inchangées à Fr. 15,-- pour 2019.

Les finances de la société sont saines mais il faut aussi savoir que depuis maintenant 7 ans, nous avons recours au sponsoring et que nous pouvons compter sur le soutien d'une quarantaine d'entreprises locales.

### **POINT 4 – RAPPORTS**

#### **4.1 Rapport d'activités 2017-2018**

Le comité s'est réuni à 7 reprises en assemblée et une délégation dudit comité nous a également représenté lors des manifestations de diverses sociétés de la région ainsi que lors de différentes séances de travail. Nous avons en outre eu le plaisir de participer au tournage du film « Yverdon-Ensemble » que nous vous diffuserons tout à l'heure.

#### **Les Cygnes en fête**

Après le succès rencontré lors de nos 5 premières éditions, le 2 septembre 2017, nous avons mis sur pied la 6<sup>ème</sup> édition des « Cygnes en fête » dans le parc situé derrière le kiosque des Prés-du-Lac.

Malheureusement, cette fois-ci, la météo était un peu capricieuse et c'est par une journée maussade que la fête s'est déroulée. Si dans l'après-midi, les habitants de notre quartier et environs étaient bien présents, il n'en fut pas de même le soir.

Cette année, 3 prestations musicales étaient prévues avec en début de manifestation la magnifique prestation du groupe de musiciens de rue « Valvolines » puis en fin d'après-midi le groupe « Les amis du Portugal » et dans la soirée le concert de l'orchestre « FreeSons ».

Tout au long de la journée, vous avez eu l'occasion de venir déguster nos grillades, crêpes et pâtisseries maison préparées par les membres du comité.

Cette année, la partie jeux s'est déroulée sous la forme d'un petit parcours agrémenté de diverses activités et donnant lieu à un concours familial. Cette formule a été très appréciée et un grand nombre de familles nous a fait le plaisir d'y participer. Tout au long de l'après-midi, les enfants ont ainsi eu l'occasion de se défouler.

Les tables réparties sous la cantine et ses alentours ont permis à chacun de profiter de nos grillades, crêpes et pâtisseries préparés par les membres du comité aidés d'amis, tout en faisant des connaissances et en partageant de très bons moments de convivialité.

La traditionnelle et toujours très attendue partie de pinâta organisée en fin d'après-midi s'est déroulée sans incident malgré la fougue des enfants quelques fois prêts à tout pour quelques bonbons.

Malheureusement, la météo maussade a découragé beaucoup de participants à rester ou à revenir pour la partie musicale de la soirée. Le comité a donc profité d'un magnifique concert presque privé de notre orchestre « FreeSons ».

Malgré le succès relatif de l'édition 2017 que nous attribuons bien évidemment à la météo, le comité reste très motivé pour continuer à organiser cette fête en faveur de la convivialité et des rencontres inter-générationnelles dans notre quartier et ses alentours. L'édition 2018 des « Cygnes en fête » se déroulera donc le samedi 8 septembre, en espérant que la météo soit cette fois au rendez-vous. Vous pouvez d'ores et déjà réserver cette date et nous espérons vous y retrouver nombreux.

### **Décorations de Noël – du 9 décembre 2017 au 13 janvier 2018**

Le montage des décorations s'est déroulé sans problème à part pour le sapin de la cour de l'école qui était tellement frêle qu'il a fallu modifier la déco prévue. Déception des maîtresses et des élèves qui avaient préparé plein de magnifiques décorations pour ce sapin qui est admiré par tous lors de la traditionnelle chantée de Noël.

Comme chaque année, pendant qu'une partie du comité se chargeait de poser les décorations, quelques membres mettaient sous pli le bulletin de versement pour les cotisations (avec carte de membre) et la feuille indiquant les dates des manifestations de l'année suivante.

Depuis plusieurs années, aucun acte de vandalisme n'est à déplorer mais malheureusement cette fois-ci une tempête a mis à terre un certain nombre de nos grosses étoiles lumineuses. Plusieurs d'entre elles ont disparu et il semblerait que certains se soient servis....

Un grand merci au service des Energies pour les connections électriques, au service des Travaux et Environnement pour les sapins mis à notre disposition, ainsi qu'aux membres du comité et leurs conjoints qui ont permis une nouvelle fois de décorer notre quartier durant cette période de fêtes.

### **Don aux classes**

Comme chaque année, à l'occasion des fêtes de Noël, nous avons remis un don de Fr. 100.-- à chaque classe du Collège des Prés-du-Lac. Nous en avons fait de même avec la Fondation Verdeil qui nous a fait le plaisir de participer au cortège de nos brandons.

### **Brandons des Cygnes**

Lors de cette édition du vendredi 16 mars 2018, la météo était favorable et c'est à 13h30 que le cortège des enfants a pris le départ depuis le collège des Prés-du-Lac en direction de la place Pestalozzi. Il était composé des classes du collège du quartier, d'une classe de l'école Haora et d'une très grande délégation de la fondation Verdeil qui fête cette année son 60<sup>ème</sup> anniversaire.

A l'issue du cortège du soir, le bonhomme hiver a été mis à feu devant la Marive, sous la bonne garde des pompiers et aux sons de la guggenmusik et du groupe portugais « Bombos ».

La soirée a été animée par la guggen « la Cancanière » de Penthaz et le groupe pop-rock FreeSons a clos en beauté la soirée.

Nous remercions très sincèrement :

- Le corps enseignant et les élèves des classes du Collège des Prés-du-Lac ainsi que la Fondation Verdeil pour leur précieuse participation. Comme chaque année, le résultat des collectes des 2 cortèges leur a été intégralement remis. Merci aux spectateurs pour leur générosité.
- Nos nombreux donateurs. Sans leur soutien, il ne nous serait plus possible d'organiser une manifestation comme les Brandons et de maintenir les repas et les boissons à des prix que nous souhaitons accessibles aux familles.
- La boulangerie Rico qui, chaque année offre les 200 pains au chocolat distribués aux enfants au retour du cortège de l'après-midi. Les boissons ayant été offertes en partie par nos amis du comité des Brandons de Grandson et par notre comité.
- Les pompiers qui préparent l'emplacement et gèrent la mise à feu du bonhomme hiver.
- Le corps de police qui assure la sécurité tout au long de nos cortèges.
- Le journal La Région qui informe nos concitoyens et qui publie de magnifiques photos des enfants prises lors du cortège.
- Les représentants des carnivals et brandons de la région pour leur présence.
- Nos jeunes bénévoles actifs en cuisine.
- Les membres de notre comité et leurs conjoints qui ont assuré la confection du bonhomme hiver, la mise en place de la Marive, le bon déroulement de la fête et les nettoyages tard dans la nuit et le samedi matin.

### **Sortie du comité**

En guise de remerciements à ses membres ainsi qu'à leurs conjoints et conjointes, le comité organise une sortie récréative et c'est le 3 novembre 2017 que nous nous sommes retrouvés au restaurant « le Ranch » qui est un de nos fidèles sponsors depuis des années pour un excellent repas et une soirée très joyeuse.

### **Membres méritants de l'Union des Sociétés Locales Yverdonnoise**

La cérémonie organisée par l'USLY a eu lieu le 21 mars 2018 à l'Aula Magna. Notre membre Mireille Correvon a été honorée pour ses 22 ans de comité au sein de notre société. Un grand merci pour ta disponibilité, ta gentillesse et tes excellents croissants au jambon que tu prépares pour notre AG. Un merci particulier à ton mari Georges qui est aussi toujours présent pour nous aider.

### **Madame Iseli :**

A l'occasion de son 100<sup>ème</sup> anniversaire le 26 avril 2018, notre président ainsi que notre archiviste Elena Gilliéron se sont rendus au domicile de Madame Iseli afin de lui présenter les vœux de la part de la société et lui remettre un magnifique bouquet de fleurs.

### **Décès**

Durant l'année, nous avons déploré le décès de quelques membres de la société et un instant de silence est observé en leur honneur.

### **Principales activités prévues pour l'année à venir**

- **Demain 26 mai 2018** : Opération coup de balai dans notre quartier organisée par les jeunes du groupe AlternatYV. Première participation de notre société. Rendez-vous à 9h45 sur la place située à la rue du Parc en face de la chapelle des Cygnes. Fin de l'activité vers 11h30-12h avec un rassemblement général à la gare où un petit repas et différentes activités seront proposés.
- **8 septembre 2018** : Les Cygnes en Fête
- **Début décembre 2018** : Montage des décorations de Noël
- **Début janvier 2019** : Démontage de ces décorations
- **15 mars 2019** : Brandons des Cygnes
- **Mai ou juin 2019** : Assemblée générale

### **Point 4.2 – Rapport du caissier**

Notre caissier Jean-Paul Clément est malheureusement atteint dans sa santé et ne peut donc être présent ce soir. Malgré cela, Jean-Paul très consciencieux a préparé tout le nécessaire afin que notre ancien caissier Bernard Mayerat puisse présenter à sa place son rapport.

Capital		72 828.17
Pertes et profits	charges	8 853.34
	Produits	7 087.80
Perte de l'exercice		1 765.54

Ce résultat négatif est principalement dû au nombre de membres de la société qui a passé de 233 à 192 et aussi à notre Fête des Cygnes qui a enregistré pour la première fois une perte de Fr. 1'242.45

Madame Madeleine Lechmann demande qu'un beamer soit utilisé lors de la présentation des comptes afin que ce soit plus compréhensible pour tous.

Un grand merci à Jean-Paul et à Mémé.

### **Point 4.3 – Rapport des vérificateurs des comptes**

Les vérificateurs se sont réunis courant mai 2018 et Monsieur Sébastien Lassueur, 1<sup>er</sup> vérificateur nous fait la lecture de leur rapport.

L'assemblée n'ayant pas de questions, les comptes 2017 sont approuvés et décharge est donnée au caissier, au comité et aux vérificateurs. Remerciements à notre caissier, Jean-Paul Clément pour la bonne tenue des comptes et à Bernard Mayerat qui nous les a présentés.

<b>POINT 5 – STATUTS : PROPOSITION DE MODIFICATION</b>
--

Afin d'assurer l'avenir de notre société, le comité propose une petite modification des statuts. Actuellement, au chapitre III, article 10 au point comité, il est écrit : « Lorsqu'un membre quitte le quartier, il doit démissionner par écrit dans le délai d'une année. S'il ne le fait pas, le Comité régularisera la situation par écrit. » Le comité souhaite changer cette phrase de la façon suivante : « Lorsqu'un membre quitte le quartier, il peut rester membre sous réserve de l'approbation du comité ». Il n'y a pas de questions à ce sujet et ce dernier est accepté par vote avec 37 oui, 0 non et 3 abstentions. Cette modification entre en vigueur immédiatement.

## **POINT 6 – COMITE : ADMISSIONS-DEMISSIONS-JUBILAIRES**

**Admissions :** comme pour la grande majorité des sociétés locales, le renouvellement au sein de notre comité n'est pas tâche aisée. C'est donc avec un très plaisir que nous accueillons aujourd'hui Monsieur Loïc Zanoni, domicilié à la rue des Grèbes qui a accepté de nous rejoindre. Comme le précise nos statuts, Loïc a donc entamé son année d'essai au comité de la société et nous l'en remercions.

**Démissions :** aucune démission n'a été enregistrée au sein du comité actuel.

**Jubilaires :** le président félicite et remercie tout particulièrement 3 membres du comité :

- Catherine Marendaz pour 25 années de participation au comité
- Salvatore Casimo pour 25 ans de participation au comité. Avec un merci spécial à son épouse Monique toujours présente pour nous aider.
- Marie-Noëlle Girard pour 20 ans de participation au comité. Un grand merci également à son époux Daniel toujours prêt à nous donner un coup de main.

Une petite attention est remise à chacun.

## **POINT 7 – ELECTIONS**

### **Point 7.1 – Election du comité**

Pour l'année à venir, le comité est composé de 17 personnes soit :

Philippe Golliard, président

Gérald Favre, vice-président

Brigitte Jaquier, secrétaire

Jean-Paul Clément, caissier

Mireille Correvon, Catherine Marendaz, Marie-Noëlle Girard, Daniela Jaccard, Paulette Golliard, Bernadette Clément, Biljana Acimovic, Jacques Tetaz, Salvatore Casimo, Bernard Mayerat, François Nobs, Gabriel Lado, tous membres.

Loïc Zanoni rejoint le comité en qualité de membre à l'essai.

Elena Gilliéron, qui n'est plus membre du comité continue à gérer nos archives et nos costumes.

La composition du comité telle que proposée est acceptée à mains levées.

### **Point 7.2 – Election des vérificateurs des comptes**

Monsieur Sébastien Lassueur, vérificateur sortant

Monsieur Marc-André Zingre, premier vérificateur  
Monsieur Jean-Paul Gillioz, deuxième vérificateur  
Monsieur Jean-Louis Vial, vérificateur suppléant.

Il n'y a pas d'objection. Nous remercions ces personnes.

#### **POINT 8 – MESSAGE DE NOS AUTORITES**

Monsieur le Syndic Jean-Daniel Carrard reconnaît que c'est un plaisir d'être présent ce soir car notre quartier a une force et une présence reconnues depuis longtemps. C'est tout ce qui fait la valeur et le charme d'un endroit où il fait bon vivre.

Il poursuit en nous parlant des grands projets de notre belle ville, à savoir :

- La création d'un port avec le réaménagement des rives du bord du lac. Projet qui a déjà été présenté aux secteurs d'activités et associations concernées dont notre société fait partie.
- La mise en place du système des macarons pour le parcage dans notre cité.
- Le parking souterrain de la Place d'Armes où une zone de détente au-dessus serait privilégiée.
- Le projet Front Gare-Office du Tourisme-Raiffeisen. Certains bâtiments existants seraient amenés à disparaître afin de laisser la place à un cinéma multiplex, au Musée de la Mode, à des commerces, à des restaurants, au Service de la Culture,....
- La remise en état des installations du stade de football qui deviennent vétustes
- Le secteur d'Y-Parc où pendant plusieurs années plus aucun terrain ne s'est vendu et qui voit arriver des nouvelles sociétés d'ici et d'ailleurs, même des Etats-Unis !

Monsieur le Syndic tient à relever que c'est un travail d'équipe et tant la Municipalité que le Conseil Communal aimeraient que la population y participe et donne ses idées. Il termine son discours par cette phrase « Yverdon a des atouts qu'elle mérite peut-être et on va essayer de les développer ensemble !

#### **POINT 9 – LA FONDATION LE REPUIS SE PRESENTE**

Monsieur Philippe Ambühl nous présente Le Repuis qui est une fondation privée créée en 1933 par le directeur de l'orientation professionnelle de l'époque. Ce centre de formation professionnelle spécialisée est présent dans tous les cantons de Suisse Romande et vient en aide à des jeunes désœuvrés ou avec une problématique de santé. Environ 375 apprentis entre 16 et 25 ans et de 25 nationalités différentes sont formés chaque année. Grandson est le plus gros centre avec 220 collaborateurs. Le Repuis fonctionne grâce au partenariat avec des entreprises de la région, notamment Migros et Coop.

Le président remercie Monsieur Ambühl pour sa magnifique présentation et profite de lui demander ce qu'il va advenir de leurs locaux sis à la rue des Prés-du-Lac vu que tout va être regroupé sur le site de Grandson dès la rentrée 2019. M. Ambühl répond que Le Repuis n'est pas propriétaire et qu'ils seront certainement remis en location.

Madame Madeleine Lechmann se lève et prend le micro pour féliciter à son tour M. Ambühl pour son très bel exposé.



**POINT 10 – PROJECTION DU FILM « YVERDON-ENSEMBLE »**

La ville d'Yverdon en collaboration avec Pro-Senectute a souhaité créer un film sur les pratiques communautaires dans notre belle ville.

Juste avant la projection du film, M. Yves Pommaz nous explique brièvement que les démarches communautaires servent à tisser des liens entre les autorités et les citoyens.

Applaudissements fournis des personnes présentes dans la salle pour ce très beau film.

**POINT 11 – DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES  
QUESTIONS-REPNSES**

Notre président a reçu un mail de Mlle Coralie Dumartheray, habitante de la rue du Parc qui relève que la limitation à 30 et les priorités de droite dans ce quartier ne sont pas respectées. Vu la densité du trafic, elle demande qu'une solution soit trouvée sous forme de dos d'âne ou de bacs à fleurs.

*Madame Vesna Stankovic , cheffe de la mobilité répond que des mesures sont déjà prévues dans le plan directeur de circulation et qu'il n'est pas toujours facile de ralentir le trafic. Mais on peut installer des radars afin de compter les voitures qui passent et mesurer leurs vitesses. Elle ajoute que toutes ces mesures sont prévues à l'échelle de la ville et qu'il n'est pas évident de cibler qu'un quartier.*

Madame Sylviane Vulliemin, Coin de Terre 3 regrette qu'il n'y ait pas de contrôle dans le Bois des Vernes car l'interdiction de circuler y est peu respectée.

Monsieur Pascal Dumartheray, Chaînettes 25 remercie le comité pour la bonne tenue de son AG.

Monsieur Jean-Paul Gillioz, Grèbes 32 aimerait savoir quand sera terminé le nouveau collège vers l'Ancien Arsenal.

*Madame Gloria Capt répond qu'il sera en fonction pour la rentrée d'août 2019. Ce sont des classes secondaires dispersées un peu partout dans la ville qui seront regroupées au Collège des Rives. M. Capt nous conseille d'aller sur le site de la commune voir l'avancée des travaux via la webcam.*

Madame Madeleine Lechmann, Grèbe 36 s'interroge sur la couleur des bandes cyclables qui ne sont pas toutes pareilles. Elle privilégie le rouge qui est bien plus visible et demande si une unification des couleurs est prévue.

*Madame Vesna Stankovic nous apprend que c'est une couleur (rouge) qui est très chère et qui est utilisée pour le moment qu'aux intersections.*

Madame Nora Lechmann, Grèbe 36 se demande si les trous sur la chaussée de la rue du Mujon sont vraiment dus aux passages des bus.

*Monsieur Jean-Daniel Carrard répond que c'est certainement le cas mais que des réponses seront encore apportées via la Municipalité.*

Monsieur Paul Cometta, Cygnes 35B aimerait savoir si le Kindercity est toujours d'actualité.

*Monsieur Jean-Daniel Carrard répond que le permis de construire a été délivré il y a une année déjà mais qu'il fallait encore finaliser le montage financier global. Le projet est en bonne voie de réalisation puisqu'une date a été avancée pour la mi-juin 2018.*

Madame Marieke Donker, Foulques 9 regrette que la ville mette en vente la Ferme des Cygnes qui fait partie du patrimoine de notre ville. Brigitte Schacher, Rivage 26 exprime sa reconnaissance pour ce qui a été fait concernant les problèmes de parcage dans le quartier et regrette que la limitation de 30km/h à la rue de la Jonction ne soit pas respectée.

*Monsieur Jean-Daniel Carrard comprend bien mais rappelle que la ville a une multitude de biens et ne peut pas faire des investissements partout ; la ferme en question nécessite d'importants travaux. Une sorte de partenariat public-privé serait l'idéal. Il y a déjà eu beaucoup d'offres pour le terrain mais la vente est prévue en bloc et le bâtiment et les terres ne seront pas divisés. Le but principal est vraiment de valoriser et remettre en état ce bâtiment qui est largement protégé.*

Monsieur Christian Gilliéron, Peupliers 14 qui était intervenu pour un panneau « Priorité de droite en règle générale » situé à la rue de la Jonction nous a informé que son intervention n'avait plus lieu d'être car il a constaté le soir même en rentrant chez lui que le panneau avait été changé. Merci à la Municipalité d'en prendre note.

#### **POINT 12 – CLOTURE DE L'ASSEMBLEE**

Au nom du comité, Philippe Golliard remercie toutes les personnes présentes de s'être déplacées à notre assemblée générale. Il remercie également la Municipalité et les services de la Ville pour l'intérêt qu'ils portent à notre quartier et la Police Nord Vaudois qui assure notre sécurité.

Le PV de cette assemblée générale sera diffusé prochainement sur notre site internet.

Le comité invite les personnes présentes à rester encore un moment afin de partager le verre de l'amitié offert par la société.

Monsieur Lovis, représentant de l'Escale a encore une information de dernière minute à nous transmettre. Les matchs de football du Mondial seront retransmis sur écran dans leurs locaux. Avis aux amateurs !

La séance est close à 22h35.

La secrétaire :  
Brigitte Jaquier

Yverdon-les-Bains, le 27 mai 2017